

PROCÉDURE LÉGISLATIVE ORDINAIRE

Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) 2021/1058 et (UE) 2021/1056 en ce qui concerne des mesures spécifiques visant à relever des défis stratégiques dans le cadre de l'examen à mi-parcours

- 1. Rapporteur:** Dragoş BENEĂ (S&D / RO)
- 2. Références:** 2025/0084(COD) / A10-0129/2025 / P10_TA(2025)0177
- 3. Date d'adoption de la résolution:** 10 septembre 2025
- 4. Base juridique:** articles 175, 177, 178 et 322 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- 5. Commission parlementaire compétente:** commission du développement régional (REGI)
- 6. Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements.